



## COMMENT FAIRE SES RELEVÉS D'ACHATS ?

### Fiche explicative

Pour voir l'évolution de votre consommation de produits bio et locaux, au moins **2 relevés d'achats sont réalisés au cours d'un défi FAAP**. Voici quelques conseils pour que ces relevés d'achats soient les plus simples possibles pour vous et le plus instructifs possibles.

#### Partie 1 : Récolter les informations

montant d'achats, nombre de convives et origine des produits

Les relevés d'achats démarrent par une étape de **récupération d'informations**.

Pendant 14 jours, il faut que vous **conserviez vos tickets de caisses alimentaires** et que vous **suiviez le nombre de convives** autour de la table à chaque repas.

En plus des informations qui figurent sur les tickets de caisse, il est important pour le défi d'**identifier l'origine des produits** que vous achetez. Quand les produits sont emballés, en général leur origine est indiquée sur le paquet. Quand ils ne sont ni emballés ni étiquetés (fruits et légumes, produits de boucherie ou boulangerie), seules les indications disponibles sur le lieu d'achat peuvent vous donner leur provenance.



Nous vous conseillons de vous procurer un carnet, pour suivre vos approvisionnements alimentaires pendant le Défi. Il vous permettra de garder toutes les informations au même endroit (origine des produits, nombre de convives et tickets de caisses des achats alimentaires...). Cela vous facilitera beaucoup la tâche au moment de renseigner ces données sur le site des Défis Foyers à Alimentation Positive

Question fréquente :

Faut-il compter le pain etc. ?

**Oui.** Conservez la totalité des tickets de caisse d'achats alimentaires, même pour le pain, les sucreries etc.



## Partie 2 : Saisir vos approvisionnements sur le site web des Défis Foyers à Alimentation Positive

Avec les informations que vous avez récoltées pendant 14 jours, vous allez pouvoir compléter le relevé d'approvisionnements alimentaires sur le site des Défis Foyers à Alimentation Positive.

### 1. Saisir le nombre de convives

Le **nombre de personnes qui ont mangé** les aliments que vous avez achetés pendant les 14 jours de relevés d'achat est une information importante pour suivre l'évolution de vos achats alimentaires. On n'achète pas les mêmes quantités pour 1, 2, 6 ou 7 !

La saisie du nombre de convives sur le site des Défis Foyers à Alimentation Positive permet de suivre plus précisément l'évolution de votre façon de vous nourrir et notamment votre **budget alimentaire par repas et par personne**.

Pour cela :

- Rendez-vous sur [www.foyersaalimentationpositive.fr](http://www.foyersaalimentationpositive.fr)

- Connectez-vous sur votre compte :



- Une fois dans votre *espace membre*, cliquez sur :

**Saisie du nombre de convives**

En suivant les instructions de cette page, vous allez pouvoir indiquer le nombre de convives présents autour de la table lors des repas pris à votre domicile ou le nombre de personnes qui ont emporté un repas préparé à votre domicile pour le manger ailleurs.

### 2. Saisir vos approvisionnements

En vous **utilisant les tickets de caisses conservés** pendant 14 jours et des informations de provenance/origine que vous avez notées, vous pouvez remplir le relevé des achats alimentaires.

Pour cela, une fois dans votre *espace membre*, cliquez sur :

**Saisie des achats**

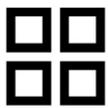
Vous pouvez ensuite suivre les instructions présentes sur la page.

Pour cette saisie d'achats, il faut **remplir une ligne par produit acheté/cueilli/reçu**. A chaque fois que vous validez une ligne, une nouvelle apparaît. Vous pouvez modifier une ligne à tout moment pendant la période de relevé.

---

Gamme de produits ▼	Produit ▼	Bio/Non Bio ▼	Lieu d'achat ▼	Prix payé (€)	Origine géographique ▼
---------------------	-----------	---------------	----------------	---------------	------------------------

Voici les différents champs à remplir pour chaque ligne :



### Gamme de produits

C'est une liste déroulante dans laquelle vous devez indiquer la catégorie de produit que vous avez consommé : viande/poisson, céréales, légumes etc.



### Produits

En fonction de la « gamme de produits » que vous avez sélectionnée, vous allez pouvoir sélectionner précisément le produit que vous avez acheté/cueilli/reçu.



### Bio/non Bio

Le produit que vous avez acheté/cueilli/reçu est-il bio ou non ? Il est important que vous renseigniez cette information pour la suite des Défis. Nous vous laissons décider si les produits de votre jardin sont bio ou non.



### Lieu d'achats

Indiquez votre lieu d'approvisionnement. Marché de revendeurs, don, jardin/cueillette, AMAP, Supermarché...



### Prix payé

Indiquez le prix que vous a coûté le produit renseigné. Si c'est un produit issu d'un don, de votre jardin ou d'une cueillette sauvage, n'indiquez rien



### Origine géographique

Indiquez l'endroit où le produit a été cultivé/fabriqué.



## Questions fréquentes

Je ne trouve pas le produit que j'ai acheté dans la liste des produits disponibles. Comment faire ?

Il n'est **pas obligatoire de compléter l'information "produit"** (Miel, Lait, Tomates etc.) car elle n'est pas utilisée dans les calculs réalisés par le site des Défis pour analyser vos achats. Si vous ne trouvez pas le produit que vous avez acheté dans la liste proposée, n'hésitez pas à sélectionner l'option « **Autre** ». L'information qu'il vous faut absolument compléter est celle de la **Gamme de Produit** (Boissons, Épicerie, Fruits et Compotes, Légumes...).



Comment comptabiliser les produits qui sont achetés pendant les 14 jours de suivi des achats mais qui seront consommés sur une période plus longue (huile d'olive, vinaigre, pot de poudre chocolatée...)?

Ne prenez pas en compte ces **produits alimentaires consommés sur de longues périodes** (plus de 3 semaines).



Comment prendre en compte les achats déjà présents dans mon réfrigérateur ou mon congélateur ?

Il ne faut pas les prendre en compte. Cela va être compensé par les aliments achetés pendant les 14 jours de relevés d'achats et qui ne seront pas consommés pendant ces 14 jours.



Quel prix indiquer dans lorsque le foyer bénéficie de réduction sur les paniers d'achats type tickets restaurants ou épicerie sociale et solidaire ?

Afin de ne pas fausser le résultat pour la comparaison entre les relevés d'achats, l'idéal est de demander un ticket de caisse sur lequel figure **le prix sans réduction**. Le mieux est de rentrer ce prix sans réduction dans votre saisie d'achats sur le site web.



## Partie 3 : Consulter les résultats de votre Défi

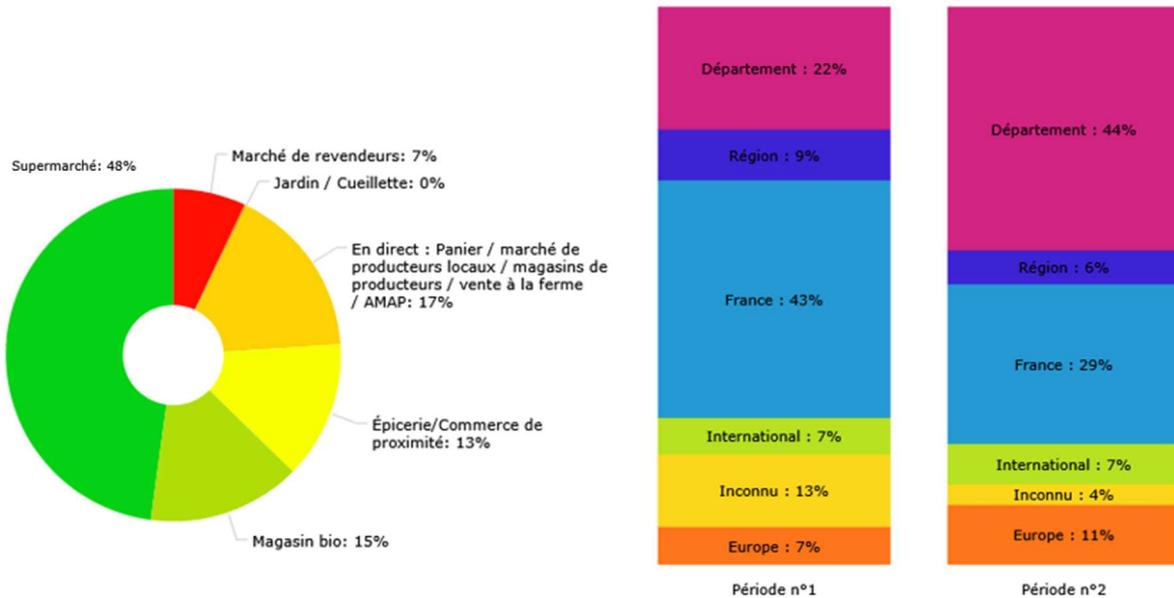
Votre *espace membre* du site des Défis Foyers à Alimentation Positive vous propose plusieurs graphiques pour visualiser vos pratiques d'approvisionnement alimentaire et leurs évolutions grâce au Défi FAAP.

Pour accéder à ces graphiques, cliquez sur :

**Résultats**

Sur cette page, vous pouvez consulter l'évolution de votre consommation alimentaire, celle de votre équipe et les tendances moyennes pour tous les participants des défis.

2 exemples de graphiques de la page *Résultats* :



À gauche, la répartition des approvisionnements alimentaires par lieu d'approvisionnement  
À droite, la répartition des approvisionnements par origine géographique des produits

